



Under the Patronage
of Mr Nicolas Sarkozy,
President of the Republic

HEC EUROPE SYMPOSIUM

A stylized, light blue silhouette of a globe is positioned in the lower half of the page, showing the outlines of continents. The globe is set against a dark blue background.

LIVRE BLANC

A market for citizens

Chantilly, 1-2 February 2008

affiliated to



Chambre de commerce
et d'industrie de Paris



HEC EUROPE SYMPOSIUM LISTE DES PARTICIPANTS

Panel « Europe compétitive »



Enrique BARON CRESPO

Député européen,
Ancien Président du Parlement
Européen,
Ancien Ministre espagnol



David O'SULLIVAN

Directeur-Général DG Commerce
Extérieur, Commission Euro-
péenne



Guy CANIVET

Membre du Conseil Constitution-
nel,
Ancien Premier Président de la
Cour de Cassation



Karsten POPP

Senior Vice-President, AUTO-
DESK (EMEA & India)



Elisabeth GUIGOU

Députée,
Vice-Présidente de la Commis-
sion des Affaires Etrangères de
l'Assemblée Nationale,
Ancienne Ministre



Odile QUINTIN

Directeur-Général DG Education
et Culture, Commission Euro-
péenne



Philip LOWE

Directeur-Général DG Concur-
rence, Commission Européenne



Dick ROCHE

Ministre irlandais des Affaires
Européennes



Prof. Bertrand MOINGEON

Directeur de l'Institut de l'Europe
d'HEC,
Directeur Général Adjoint de HEC
Paris



Ernest-Antoine SEILLIERE

Président de BusinessEurope,
Président du Comité de Direction
de Wendel



Pierre SIMON

Président de la CCIP,
Président d'Eurochambres

Panel « Europe sociale et politique »



Daniel BERNARD
Président de Provestis,
Vice-Président de Kingfisher,
Ancien PDG de Carrefour



Elmar BROK
Député européen



Jean DEICHTMANN
Directeur Général de Reuters
France Benelux



Noëlle LENOIR
Présidente de l'Institut de l'Europe d'HEC,
Avocate,
Ancienne Ministre



Robert MADELIN
Directeur-Général DG Santé et
Protection des Consommateurs,
Commission Européenne



Jocelyn MICHEL
Membre du Comité Exécutif de
Deloitte France



Nicolas SCHMIT
Ministre Délégué aux Affaires
Etrangères et à l'Immigration
du Luxembourg



Vaira VĪĶE-FREIBERGA
Ancienne Présidente de la
République de Lettonie,
Vice-Présidente du "Groupe de
Réflexion Horizon 2020-2030"

Panel « Europe responsable »



Jacques COLLIN
PDG de Capgemini Gouvieux,
Co-Président de France Angels



Nordine HACHEMI
PDG de SAUR



Nicolas JACQUET
Directeur Général de la CCIP



Philippe MAYSTADT
Président de la Banque Euro-
péenne d'Investissement,
Ancien Ministre



Michel PETITE
Ancien Directeur-Général des
Services Juridiques de la
Commission Européenne



Prof. Bernard RAMANANTSOA
Directeur Général de HEC Paris,
Président de la CEMS



Louis SCHWEITZER
Président du Comité de Direction
de Renault et Astra Zeneca,
Président de la HALDE



Sir Peter WESTMACOTT
Ambassadeur de Grande-
Bretagne en France

HEC Europe Symposium

Rethinking Europe

Créé en 2004, l'Institut de l'Europe d'HEC s'est donné pour mission d'être aux avant-postes du débat sur l'Europe. Comptant parmi les leaders mondiaux et classée au premier rang des écoles de management en Europe, HEC Paris ne pouvait en effet demeurer à l'écart de ce débat, tout particulièrement au moment où l'Union européenne se reconstruit à l'échelle du continent tout entier.

La construction de l'Europe est une œuvre inédite. Depuis le traité de Rome, voici plus d'un demi-siècle, elle se fonde sur le socle du marché. L'idée était de mettre en place – selon l'expression de Robert Schuman - des « solidarités de fait » entre Etats, opérateurs économiques et citoyens, créant des liens irréversibles garantissant la paix. Cet objectif a été pleinement atteint. Il reste que la globalisation conjuguée avec la montée accélérée des pays émergents et concrétisée par la flambée des prix des matières premières, ont changé la donne. L'Europe doit renforcer sa compétitivité et sa capacité d'innovation, et trouver les remèdes à son déficit démographique. Elle sait qu'elle doit repenser son modèle de croissance afin qu'il soit véritablement durable et offre à l'ensemble de ses citoyens les moyens de travailler et le bien-être.

C'est au regard de cette problématique essentielle pour l'avenir commun des Européens que le Symposium 2008 de l'Institut de l'Europe d'HEC a choisi pour thème : « **Un marché pour les citoyens** ». La réflexion s'est organisée en trois volets, portant respectivement sur l'Europe compétitive, l'Europe sociale et politique et l'Europe du développement durable. Mais le Symposium fut bien plus qu'un simple lieu de discussion et de réflexion. Les hauts responsables économiques et politiques qui y ont pris part, issus de onze nationalités différentes, réunis à l'occasion de deux journées exceptionnelles au Château des Fontaines, campus Capgemini à Chantilly, eurent à cœur de définir les priorités qui leur semblaient les plus urgentes, dont voici ici un aperçu.

Le Symposium 2008, placé sous le haut patronage du Président de la République Nicolas Sarkozy, et dont les travaux furent ouverts par le ministre français Eric Woerth, a pu ainsi apporter sa contribution aux progrès de cette aventure absolument unique qu'est l'intégration de l'Union européenne.



Noëlle Lenoir
Présidente de l'Institut de l'Europe d'HEC



Bertrand Moingeon
Directeur de l'Institut de l'Europe d'HEC

UN MARCHÉ POUR LES CITOYENS : 14 PROPOSITIONS D'ACTION...

...pour une Europe compétitive

Créer une nouvelle formation du Conseil « Concurrence et consommateurs »

La concurrence ne doit pas être considérée comme une fin en soi en, mais comme un moyen. Un marché concurrentiel et compétitif vise à délivrer, sur le long terme, des avantages aux citoyens en termes de prix, de services, de qualité et de choix. De plus, la capacité des entreprises à se disputer l'attention des citoyens est un excellent facteur de créativité et d'innovation.

“Un des défis majeurs est de mieux communiquer aux Européens les bénéfices de la concurrence.”

Dick Roche,
Ministre irlandais des
Affaires européennes

Toutefois, une des raisons pour lesquelles la politique de la concurrence – une politique essentielle au bon fonctionnement du marché intérieur - n'est pas parvenue à susciter l'adhésion des citoyens européens est que les bénéfices de cette politique n'ont pas été assez clairement communiqués aux consommateurs. En outre, l'intégration du marché européen a depuis trop longtemps été présentée sous l'unique aspect de la libéralisation du commerce. Il est donc nécessaire d'adopter un nouveau vocabulaire et de développer une nouvelle façon de raconter l'Europe. L'Union européenne doit pouvoir communiquer efficacement sur les objectifs et les résultats de son action ; en particulier communiquer aux citoyens les bénéfices de la concurrence.

La création d'une nouvelle formation du Conseil, traitant de façon conjointe des questions liées à la concurrence et aux consommateurs, assurerait un débat équilibré, prenant en compte à la fois les intérêts des entreprises et ceux des

UN MARCHÉ POUR LES CITOYENS

CE QU'EN PENSENT LES FRANÇAIS

43% des Français estiment que le marché intérieur européen a un impact positif sur la compétitivité des entreprises*

*selon un sondage IFOP réalisé le 18 janvier 2008 pour l'Institut de l'Europe d'HEC et Touteurope.fr

“L’Union européenne doit mettre en place les ressources et les options nécessaires pour attirer les meilleurs chercheurs en Europe.”

Bernard Ramanantsoa
Directeur général, HEC Pa-

citoyens. Cette mesure démontrerait également que le but de la politique de la concurrence n'est pas uniquement de créer une Europe centrée sur le marché mais avant tout de créer une Europe centrée sur ses citoyens. Le consommateur doit être replacé au centre des politiques conduites par l'Union et l'amélioration de la qualité de vie, au cœur des préoccupations.

Réformer en profondeur les modes de financement de la recherche

Le fonctionnement des programmes cadres de recherche et développement (PCRD) de l'Union européenne ont un fonctionnement beaucoup trop bureaucratique, ce qui en limite considérablement la portée et l'efficacité. Tandis que la recherche et l'innovation figurent parmi les priorités de l'agenda politique européen, en particulier de la stratégie de Lisbonne, il devient urgent de réformer en profondeur le système de financement de la recherche afin de mieux contrôler l'utilisation de ces ressources et parvenir à plus d'efficacité. L'objectif est également de permettre à nos meilleurs chercheurs de rester en Europe plutôt que de s'exiler aux Etats-Unis, par exemple, où les conditions sont beaucoup plus favorables. Dans ce contexte, la priorité est de mettre en place un système d'allocation individuelle afin de permettre aux chercheurs de pouvoir bénéficier directement de ces financements. La création d'un nouveau programme de « Research leaders » aurait le double avantage d'octroyer des financements ciblés et de favoriser l'excellence.

Parallèlement à cet effort qualitatif, l'Union européenne doit investir davantage dans les programmes de recherches les plus aptes à favoriser l'innovation. L'initiative de la Commission de créer en Europe l'équivalent du MIT (Massachusetts Institute of Technology) américain en Europe – le European Institute of Technology (EIT), qui doit voir le jour en 2008 - doit être soutenue par les Etats membres et servir de modèle pour le développement de la recherche en Europe. Les financements européens devraient se concentrer

UN MARCHÉ POUR LES CITOYENS

sur ce type de programmes et de structures basés sur des partenariats entre des institutions universitaires, des entreprises et autres parties prenantes. En effet le rapprochement entre la recherche et les entreprises est une condition essentielle au développement de l'innovation en Europe. Il s'agit, de plus, de créer des pôles de compétences et d'excellence en Europe capables d'attirer les meilleurs chercheurs. En effet, face à la montée des pays comme la Chine et l'Inde, qui produisent déjà plus d'ingénieurs hautement qualifiés que l'Europe, L'UE perdrait le défi de la compétitivité si elle ne parvenait pas à attirer davantage de chercheurs et d'ingénieurs. Il s'agit là d'un enjeu hautement stratégique.

Promouvoir l'emploi, la compétitivité, l'excellence et la citoyenneté européenne à travers la mobilité

La libre circulation des personnes constitue un des principaux fondements de la mise en place du Marché commun. Aujourd'hui, la mobilité doit constituer un des atouts majeurs du marché européen, ainsi qu'une réalité pour l'ensemble des citoyens.

Le programme Erasmus, qui constitue une des plus belles réussites de l'Union européenne, en termes de visibilité et d'impact, doit être approfondi et étendu. Une des premières mesures consisterait à rendre obligatoire une période d'étude à l'étranger pour tous les étudiants entrant en Master. Cette mesure, qui existe déjà dans certains pays et dans certaines universités, permettrait de promouvoir l'excellence, la compétitivité et la créativité.

L'insertion professionnelle des jeunes constitue un des défis majeurs de nos sociétés. Une expérience à l'étranger est en outre de plus en plus souvent exigée par les employeurs. L'Europe doit donc permettre aux jeunes d'aller se former dans un autre pays. Le fonds social européen pourrait financer de tels programmes de mobilité.

“Il est essentiel de développer des programmes permettant aux individus d'aller se former à travers l'Europe.”

Nicolas Schmit
Ministre délégué aux Affaires étrangères et à l'Immigration,
Luxembourg



UN MARCHÉ POUR LES CITOYENS

L'apprentissage des langues, facteur décisif pour l'insertion professionnelle des jeunes, doit constituer une priorité. Chaque étudiant devrait être capable de parler trois langues à la fin de ses études.

Promouvoir la mobilité permet de plus de donner son véritable sens à l'intégration européenne, en alliant objectifs économiques et objectif citoyen. Le sentiment d'adhésion à l'Union européenne naîtra d'expériences concrètes de l'Europe. Pour inciter à la mobilité, chaque jeune pourrait se voir remettre à ses 18 ans un « livret du citoyen européen ».

Les programmes de mobilité, type Erasmus, devraient également être étendus au monde de l'entreprise. Il s'agit là de répondre au double défi de la compétitivité et de l'employabilité en Europe. Concernant les compétences, l'Union européenne devrait donner à ses citoyens la possibilité de bénéficier de programmes de formation ou de réorientation à travers toute l'Europe; leur permettant ainsi de véritablement bénéficier du marché unique. Tandis que ces programmes d'éducation et de formation restent à l'heure actuelle principalement cantonnés au cadre national, une telle mesure permettrait à l'Europe de gagner en visibilité. Les institutions européennes pourraient s'inspirer de la création du fonds pour la mondialisation afin de développer ces programmes.

“L'Europe devrait encourager la mise en place d'un réseau de clusters, regroupant les entreprises d'un même secteur.”

**Pierre Simon,
Président de la Chambre
de Commerce et d'Indus-
trie de Paris,
Président d'Eurochambres**

Les « carrières européennes » doivent être encouragées et facilitées, notamment en favorisant la mobilité des travailleurs en Europe, au sein d'une même ou de différentes entreprises. L'objectif serait alors de faire de ces « carrières européennes » des modèles de parcours professionnels afin de les rendre véritablement attractives aux yeux des citoyens. L'émergence du sentiment de citoyenneté européenne serait par là même encouragée.

Enfin, la mobilité ne doit pas être réservée à une élite mais doit concerner l'ensemble des catégories socioprofessionnelles, y compris les travailleurs les moins qualifiés.

UN MARCHÉ POUR LES CITOYENS

Le « Brevet communautaire » : une réponse au défi technologique et scientifique mondial

La capacité de l'Union européenne à rester à la pointe de l'innovation scientifique et technologique dans les 50 prochaines années doit être inscrite au rang des préoccupations majeures des responsables politiques européens. En effet, l'UE ne traite pas assez efficacement les sujets qui, dans l'avenir, seront au cœur de la compétitivité, comme la recherche sur les cellules souches, le clonage, les OGM.... Dans un contexte de forte progression du nombre de brevets déposés au niveau international, l'Europe accuse un sérieux retard, tandis que le Japon, la Corée du Sud et la Chine totalisent à présent un tiers des dépôts de brevets. Il est donc urgent de remettre sur la table et de concrétiser le projet de brevet communautaire, proposé par la Commission depuis 2000, afin de donner la possibilité aux inventeurs d'obtenir un seul brevet juridiquement valable dans toute l'Union européenne.

Faute d'accord au Conseil de l'Union, notamment sur la question de la traduction des demandes de brevets, ce brevet n'a toujours pas vu le jour. Or, le coût des brevets européens est deux à trois fois plus élevé qu'aux Etats-Unis ou au Japon, du fait des frais de traduction du brevetage d'une invention dans les langues des Etats membres mais aussi des complications dues à la nécessité de travailler avec des systèmes juridiques nationaux très différents. Ainsi l'absence de brevet communautaire constitue un obstacle majeur au développement de la recherche et de l'innovation en Europe.

“L’absence de brevet européen est un frein majeur à l’innovation et un facteur poussant la recherche en dehors de l’Europe.”

David O’Sullivan
Directeur général
Commerce extérieur,
Commission européenne



UN MARCHÉ POUR LES CITOYENS

...pour une Europe sociale

Faire du concept d'employabilité le maître mot des politiques économiques et sociales de l'Union

Le concept d'employabilité est un concept clé pour le futur. Il permettrait à l'Europe de répondre à la fois au défi démographique et au défi de la mondialisation, tout en conservant et en défendant le modèle social européen. Parallèlement aux prévisions de baisse de la population européenne dans les 40 prochaines années, la classe d'âge des plus de 64 ans aura doublé, tandis que la population des jeunes aura considérablement baissé. A moins que l'Union européenne relève ce défi démographique, le système social européen ne pourra être préservé. Ni les systèmes de soins, ni les systèmes de retraites ne pourront être garantis.

Pour répondre à ces défis, l'éducation et la formation doivent être au centre des priorités de l'Union européenne.

Il faut d'une part attirer plus de personnes sur le marché de l'emploi et d'autre part permettre aux personnes de travailler plus longtemps. De ce point de vue, l'emploi des seniors est en enjeu majeur. Les seniors constituent une force de travail importante et capable de contribuer au développement de l'économie, mais ils sont trop souvent en dehors du marché du travail. L'Europe doit investir dans son capital humain. Il faut développer les programmes qui permettent aux seniors de pouvoir bénéficier d'une formation ou d'une réorientation. Il faut encourager et soutenir les personnes qui souhaitent travailler au-delà de l'âge de la retraite. Cette mesure permettrait par ailleurs d'opérer un changement dans les mentalités et de mieux considérer le travail, dès lors que celui-ci n'est pas imposé.

“L'Europe doit sans cesse tendre à plus de coopération, de cohésion et de solidarité.”

Vaira Vike-Freiberga
Ancienne Présidente de la République de Lettonie

Des programmes spécifiques, par exemple en informatique, doivent être développés pour les personnes handicapées, afin de les rendre « employables » et de permettre leur

UN MARCHÉ POUR LES CITOYENS

réinsertion sur le marché du travail. Pour combler le déficit démographique, l'Europe aura besoin de main d'œuvre issue de l'immigration. Des programmes d'éducation et de formation doivent ainsi permettre aux immigrés une meilleure intégration sur le marché du travail. Il faut dessiner une nouvelle politique d'immigration basée sur les qualifications, la formation et l'intégration. Pour trouver toute leur efficacité, l'ensemble de ces programmes doivent en outre s'accompagner de réformes structurelles. Le marché du travail doit être plus flexible afin de permettre l'adaptation au changement et permettre aux travailleurs une plus grande mobilité de l'emploi.

Il est enfin essentiel de revoir la méthode. Faute de pouvoir donner à la Stratégie de Lisbonne plus d'impact et d'efficacité, la méthode ouverte de coordination et le « benchmarking » ont, dans un sens, contribué à décrédibiliser l'action de l'Union européenne. Si l'Union souhaite développer une véritable stratégie pour l'emploi et la croissance, il lui faut aller au-delà de la définition de simples objectifs ou paramètres, et établir avant tout des outils pour mettre en œuvre ces mesures.

Placer le renforcement des systèmes de santé au cœur des objectifs du marché européen

Sur le long terme, les enjeux liés à la santé sont largement mésestimés à travers l'Europe, et ce bien que l'évolution démographique conduise à une population âgée beaucoup plus importante. Il est urgent de considérer la santé comme un enjeu stratégique en Europe.

Il est impératif de changer de référent en matière de politique de santé. Plutôt que d'être considérée comme un poste de dépenses, la santé doit être promue en tant que valeur ajoutée. Promouvoir la santé et non les soins, impliquerait par exemple de se concentrer sur des populations ou des structures auprès desquels la

“Il faut réformer la Stratégie de Lisbonne car sans outils et moyens efficaces de mise en œuvre, elle nuit à la crédibilité de l'UE.”

Noëlle Lenoir
Présidente de l'Institut de l'Europe d'HEC
Ancienne ministre des Affaires européennes

UN MARCHÉ POUR LES CITOYENS

“La citoyenneté européenne repose sur une forme de démocratie Économique.”

Guy Canivet
Membre du Conseil
Constitutionnel,
Premier Président d'hon-
neur de la Cour de Cassa-

sensibilisation sera la plus efficace, par exemple auprès des enfants ou des employeurs.

Placer les politiques européennes de la santé sous le mot d'ordre du « vivre plus longtemps et en meilleure santé » doit permettre à l'Union européenne de réaliser d'importantes économies en matière de dépenses de santé. On estime en effet qu'une telle réorientation des politiques pourrait conduire à une économie de 2,7% des dépenses. Il s'agirait parallèlement d'augmenter les prestations, ce qui constituerait un acte fondamental pour redonner sens à l'Europe sociale.

Enfin, l'Union européenne doit développer des indicateurs communs des meilleures pratiques en matière de soins et de santé, comparer les résultats, partager les connaissances et les technologies. Pour que l'Europe sociale existe, il faut permettre aux citoyens de débattre des politiques et des différents systèmes de santé en Europe, c'est pourquoi ces comparatifs européens doivent être fournis aux citoyens sur le plan local et national.

Instaurer une procédure de « Class Action » au niveau européen

Instituer une procédure de « Class action » au niveau européen, c'est-à-dire de recours collectif en justice dans l'Union européenne, permettrait de placer, de façon très concrète, le consommateur au cœur de la politique de concurrence de l'Union, en tant que son principal bénéficiaire et son principal acteur. En effet, le consommateur n'a jusqu'ici pas été suffisamment intégré dans les mécanismes du droit de la concurrence. Or, il s'agit là d'une mesure fondamentale si l'on considère qu'une composante importante de la citoyenneté européenne repose sur une forme de « démocratie économique ». Aujourd'hui les intérêts des consommateurs sont représentés par les autorités de la concurrence. Par rapport à ce système, l'objectif de la Class Action est d'assurer une représentation plus directe et moins

UN MARCHÉ POUR LES CITOYENS

conceptuelle de ces intérêts. De telles actions permettraient également de s'assurer une plus grande implication des citoyens dans le développement du marché européen et de la politique de concurrence.

Ce système de Class Action au niveau européen devrait fournir au consommateur les moyens financiers pour conduire des actions collectives. L'efficacité de ce système a déjà été démontrée dans des pays européens comme le Portugal, l'Allemagne ou la Grande-Bretagne, il s'agit à présent de l'instituer de façon uniforme dans toute l'Union européenne. L'adaptation des modalités de ces recours à la tradition juridique européenne devrait par ailleurs permettre d'éviter certaines dérives, comme les excès de litiges, constatés notamment dans le système de Class Action américain.

Des politiques affirmées et une meilleure communication pour promouvoir la fierté d'appartenir à l'Union européenne

Pour répondre à l'indifférence ou à la désaffection d'une partie des citoyens européens à l'égard de l'Union européenne et de ses politiques, celle-ci doit se concentrer sur des projets susceptibles d'engendrer chez les citoyens un sentiment de fierté. La fierté d'appartenir à l'Europe est essentielle pour asseoir la légitimité des politiques conduites par l'Union et susciter ainsi à l'adhésion des citoyens au projet européen.

Le développement durable fournit à l'Europe une formidable occasion de fédérer ses citoyens. En s'affirmant comme le leader mondial du développement durable, en promouvant un nouveau mode de développement et un nouveau mode de vie pour ses citoyens, l'Union européenne conférerait au projet d'intégration un ensemble de valeurs positives, susceptibles de réconcilier l'idée d'un marché pour les consommateurs avec l'idée d'une Europe pour les citoyens. La consolidation de la citoyenneté européenne est un enjeu

CE QU'EN PENSENT LES FRANÇAIS

Moins d'un français sur trois (31%) s'estime bien informé sur le fonctionnement du marché intérieur de l'Union Européenne*

*selon un sondage IFOP réalisé le 18 janvier 2008 pour l'Institut de l'Europe d'HEC et Toutedurope.fr



UN MARCHÉ POUR LES CITOYENS

stratégique qui doit ainsi être remis au cœur des objectifs et des politiques de l'Union.

Les questions économiques liées à la mondialisation sont à la fois celles qui suscitent le plus d'inquiétudes et d'attentes de la part des citoyens européens. L'Union européenne doit adopter une nouvelle rhétorique et affirmer sa politique. Le modèle de développement économique européen, basé sur la justice, le social, l'égalité et le bien être des peuples, doit constituer un motif de fierté pour les Européens, aussi bien pour les citoyens que les acteurs économiques. Ce modèle doit être défendu avec vigueur par l'Union européenne, notamment face à de nouveaux partenaires comme la Chine, l'Inde ou la Russie. L'Union doit démontrer à ses citoyens qu'elle est prête à se battre dans cette économie mondialisée, dans un esprit d'ouverture et de dialogue, tout en défendant ce qui fait sa spécificité. C'est à ces conditions que le marché européen délivrera ses résultats et que le projet européen suscitera l'adhésion.

...pour une Europe responsable

Renforcer les normes environnementales à l'intérieur de l'Europe

En matière de développement durable, l'approche traditionnelle des institutions européennes est de créer des normes et des standards. Cette approche a montré son efficacité et devrait être étendue, essentiellement aux secteurs et industries qui opèrent sur le marché intra-européen. C'est le cas notamment du secteur du bâtiment, dans lequel des normes plus strictes devraient être mises en œuvre afin de réduire la consommation d'énergie et la protection de CO₂. Le label de Haute Qualité Environnementale (HQE) devrait notamment être élevé au rang de norme pour les constructions nouvelles dans le secteur public et privé. L'Europe doit dans ce domaine être exemplaire. En revanche, s'agissant des secteurs soumis à la concurrence internationale, l'institution de normes ne doit pas représenter un frein à la compétitivité des entreprises européennes.

Un label CO₂, comparable aux labels de consommation d'énergie sur l'électroménager, pourrait également être apposé aux produits de consommation afin de sensibiliser les consommateurs à l'impact écologique de leur achat. Ce label, facultatif dans un premier temps, inciterait les Européens à un comportement d'achat responsable.

Réformer le Système européen d'échange de quotas de CO₂

A travers le Protocole de Kyoto, l'Europe s'est engagée à réduire le niveau de ses émissions de gaz à effet de serre. Le système choisi fut celui du Système d'échange de quotas. Sur la base d'un plan national défini par les états membres, la

***“L'Europe
environnementale
doit s'ancrer à
l'échelon local
et individuel.”***

**Philippe Maystadt,
Président de la
Banque Européenne
d'Investissement (BEI)**

UN MARCHÉ POUR LES CITOYENS

Commission européenne accorde depuis 2005 des autorisations d'émission de CO2 (un quota = l'équivalent d'une tonne de CO2). En trois ans, 12 000 usines européennes ont ainsi acheté et vendu ces quotas, avec un bénéfice pour les entreprises les plus vertueuses et un manque à gagner pour les plus polluantes.

Ce système, pilier de la politique européenne en matière de réduction de CO2, est un outil innovant permettant d'exploiter les mécanismes de marché pour lutter contre le changement climatique. Cependant il se heurte à des obstacles majeurs : des secteurs traditionnellement fortement émetteurs de CO2 tels que le transport et le bâtiment en sont exclus, le prix de la tonne de CO2 est très bas et le nombre de quotas distribués est trop important. Ainsi la plupart des grands pays comme l'Allemagne n'ont pas utilisé leurs crédits. Seule la Grande-Bretagne a dépassé son quota et a dû acheter 30 millions de tonnes sur le marché. Le système européen d'échange de quotas de CO2 doit donc être durci, avec des tarifs plus élevés et des dérogations moins nombreuses.

CE QU'EN PENSENT LES FRANÇAIS

L'existence du marché intérieur européen est majoritairement considéré bénéfique en ce qui concerne la protection de l'environnement (58%)*

*selon un sondage IFOP réalisé le 18 janvier 2008 pour l'Institut de l'Europe d'HEC et Toteurope.fr

Nommer un "Monsieur Développement Durable" au niveau européen

Le développement durable devrait être approché de façon transversale, et non sous l'angle unique de la protection de l'environnement, de l'énergie, de l'agriculture, etc.

L'Europe est par exemple aujourd'hui au premier plan de la réflexion et de l'innovation en matière de protection de l'environnement. Le développement de l'éco-business, allant de la gestion des eaux usées aux systèmes anti-pollution et à la production de panneaux solaires, pèse aujourd'hui 350 Mds€ sur le marché mondial.

La réflexion sur le développement durable ne se cantonne donc plus à une prise de conscience de l'impact des activités industrielles sur l'environnement mais prend désormais la



UN MARCHÉ POUR LES CITOYENS

forme d'un nouveau marché qui s'ouvre et sur lequel l'Europe se doit d'être compétitive.

Afin de donner de la transversalité, de la visibilité et de la cohérence à ces nouvelles problématiques, l'Europe pourrait donc se doter d'un "Monsieur Développement Durable" charismatique réunissant dans une même fonction les secteurs politiques, économiques et agricoles. L'action de l'Europe en matière de développement durable n'en serait que plus rationnelle et transparente.

Développer un Plan Carbone

Il existe deux sortes d'émissions : les émissions de gaz carbonique et les émissions de polluants (CO₂, oxydes d'azote et particules). L'idée d'une taxe carbone, système de taxation des combustibles fossiles polluants, provoque des levées de boucliers auprès de certains Etats dès lors qu'elle perçue comme un frein à la croissance. Dans le secteur automobile par exemple, la compétitivité des entreprises européennes pourrait être mise à mal si une taxe carbone était mise en œuvre à l'échelon européen. En effet, les constructeurs automobiles japonais ou américains, dont le marché européen ne représente que 5% de leur chiffre d'affaires, seraient beaucoup moins affectés que les constructeurs européens qui réalisent la moitié de leurs ventes en Europe. Le terme même de « taxe » déclenche par ailleurs souvent des réactions hostiles auprès des citoyens.

Pourtant, les émissions de gaz carbonique sont un enjeu majeur pour les années à venir. Il est donc important de développer un système permettant de compenser la différence entre les entreprises qui respectent le protocole de Kyoto et celles qui en sont exclues. Un mécanisme d'ajustement pourrait être déployé afin d'internaliser des coûts qui sont actuellement externalisés par les entreprises. La réalité de la pollution serait ainsi intégrée au mécanisme de fixation des prix et rendue plus transparente pour le consommateur. Le but étant d'inciter un plus grand nombre



UN MARCHÉ POUR LES CITOYENS

de pays à s'allier dans la lutte contre le réchauffement climatique, ce Plan Carbone serait mis en place au niveau mondial et non seulement européen.

Evaluer l'empreinte écologique des collectivités locales

Dans le secteur privé, le développement durable répond à une logique purement économique : il s'agit essentiellement de produire plus avec moins. Les entreprises intègrent rapidement les évolutions nécessaires car voient les investissements éco-responsables dans une perspective de moyen à long terme. En ce sens, les efforts consentis pour le développement durable peuvent même contribuer à la compétitivité des entreprises européennes.

En revanche, le secteur public, et notamment les collectivités locales, raisonnent trop souvent à court terme, tendant à privilégier les économies financières immédiates. Il est donc nécessaire d'encourager les collectivités à plus de responsabilité dans ce domaine. Non seulement les collectivités européennes devraient systématiquement être sujettes à un bilan carbone, mais il serait également nécessaire d'évaluer leur empreinte écologique plus globale. La mise en place d'un label spécifique pourrait aider à généraliser la prise de conscience des collectivités et ainsi encourager les bonnes pratiques.

“Le fait que l'Europe soit aux avant-postes sur ces questions garantit sa crédibilité au niveau mondial.”

**Louis Schweitzer,
Président du Conseil
d'Administration de Re-**

Promouvoir les écotecnologies auprès des citoyens

Le secteur des écotecnologies est celui pour lequel il est le plus facile de concilier respect de l'environnement et logique commerciale car il s'agit d'un secteur en pleine expansion économique. Les entreprises devraient donc être encouragées à investir dans ce secteur, par exemple par des mesures incitatives (telles que des incitations fiscales, des financements européens ou des assouplissements de procédures). D'autre part, ce secteur est actuellement sous



UN MARCHÉ POUR LES CITOYENS

tension par manque de personnel qualifié. L'Europe devrait donc se doter de formations spécifiques de haut niveau dans ce domaine. Elle pourra ainsi d'une part générer de nouveaux emplois et d'autre part asseoir sa suprématie au niveau mondial dans le domaine des écotecnologies.

PARTENAIRES



COMITE SCIENTIFIQUE



Institut de l'Europe d'HEC
6-14 avenue de la Porte de Champerret
75 017 Paris
Tel. +33 (0)1 44 09 34 31
loevenbruck@hec.fr
www.hec.fr/institut-europe

www.hec.fr/europe-symposium